

L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

Déclaration du groupe Agriculture

Le secteur agro-alimentaire s'appuie, dans son ensemble, amont comme aval, sur des infrastructures de réseaux efficaces. Les routes, l'énergie et les télécommunications doivent mailler notre territoire et être entretenus ; ils revêtent ainsi que le souligne l'introduction de cet avis, « *un caractère indispensable pour le développement et la croissance, l'attractivité des territoires et la compétitivité de notre économie* ».

Le groupe de l'agriculture partage les préoccupations exprimées dans cet avis et approuve les préconisations qui y sont présentées. Nous approuvons notamment pleinement votre préconisation appelant à assurer une égalité d'accès de tous les usagers aux services essentiels rendus par les infrastructures de réseaux.

Il nous paraît particulièrement important de prévoir une stratégie nationale des infrastructures de réseau. Cette stratégie doit s'appuyer sur un plan multisectoriel et pluriannuel pour anticiper les besoins de notre pays, nous engager plus fortement dans la transition écologique, énergétique, dont les biocarburants sont un des éléments, mais aussi dans la transition numérique : une agriculture de précision attractive doit pouvoir compter sur l'utilisation de robots, capteurs et drones. C'est ainsi que l'on pourra assurer la compétitivité de notre économie sur des territoires dynamique.

La difficulté de toute stratégie et de toute planification est la difficulté de concevoir le long terme. Nous voudrions tous avoir des réponses immédiates à nos difficultés actuelles qui sont justement dues à un manque de vision à long terme. Dans notre secteur, nous avons des difficultés d'accès à internet dans certaines zones, des lignes de fret ont été abandonnées et mettent en tension la distribution alimentaire, l'accès à l'électricité est parfois difficile pour des exploitations agricoles situées en « *bout de ligne* ». Ces difficultés propres à notre secteur sont un frein à la vitalité et au dynamisme économique des zones rurales.

Cette stratégie doit pouvoir s'articuler avec les grandes politiques qui guident notre pays et l'Union européenne pour se décliner avec cohérence. L'avis évoque ainsi la programmation industrielle. Il faut y ajouter la politique agricole et l'approvisionnement

alimentaire de nos concitoyens, le sujet est désormais jugé fondamental par la population française.

Tout au long de cet avis, tout au long de nos travaux, et en ces temps difficiles, la nécessité de planification réapparait. Ce qui était « *l'ardente obligation* » du général de Gaulle en 1958 n'est-elle pas redevenue une impérieuse nécessité aujourd'hui ? Le plan, avait-il précisé, « *embrasse l'ensemble, fixe les objectifs, établit une hiérarchie des urgences et des importances, introduit parmi les responsables et même dans l'esprit public le sens de ce qui est global, ordonné et continu, compense l'inconvénient de la liberté sans en perdre l'avantage* ».

C'est cette question du plan, que, nous l'espérons, suscitera cet avis auprès de l'ensemble des organisations de notre assemblée.

Le groupe a voté pour.